



Envoyé en préfecture le 23/12/2023

Reçu en préfecture le 23/12/2023

Publié le

ID : 035-213502537-20231218-2023_12_18_01-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
18 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 18 décembre, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

26 présent(e)s : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAUN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, Mme Pascale MACOURS, M. Florent BASLÉ, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. Franck JOURDAN, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, Mme Morgane JÉZÉGOU, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, M. Guillaume HUBERT, Mme Maëlle EVARD, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT, M. Oliver SCHREIBER formant la majorité des membres en exercice.

1 absent

M. Grégory FONTENEAU

Secrétaires de séance : M. William POMMIER et M. Samuel TRAVERS

Date de convocation : le 12 décembre 2023
2023_12_18_01

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nomenclature : 7.5

Conventions « Musique à l'école » 2023 – 2024

Rapporteuse : Mme Cécile BREGEON

Mme Cécile BREGEON rappelle au conseil municipal le dispositif « Musique à l'école » mis en œuvre depuis plusieurs années. Elle informe le conseil municipal qu'il convient de renouveler la convention signée avec l'école de musique « La Fabrik ». La convention prévoit :

- école Alix de Bretagne : 11 séances de 6h00 soit 66h00 d'intervention
- école Sainte Thérèse : 11 séances de 3h00 soit 33h00 d'intervention

Le coût de la prestation s'élève à 3 960,00 € dont 1 980,00 € à la charge de la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **approuve les conventions**
- **donne pouvoir à M. le Maire pour les signer.**

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh